

**Fiche de poste**  
**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

<b>Intitulé de poste :</b>	Adjoint technique d'encadrement – atelier recyclages matériel informatique
<b>Corps concerné :</b>	Adjoint technique
<b>Affectation :</b>	Ministère de la Justice Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle (ATIGIP) Service de l'Emploi Pénitentiaire
<b>Localisation :</b>	<b>Centre Pénitentiaire d'Orléans-Saran - 4024 Ancienne Route de Chartres - RD 702 les Montaubans - 45770 Saran</b>
<b>Poste profilé : Oui</b>	<b>Statut du poste : PV    Durée d'affectation souhaitable sur le poste : 2 ans</b>

**ATTENTION : Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.**

### **I - Missions et organisation du service**

Le service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous-main de justice » rattaché au garde des sceaux, ministre de la justice et, pour sa gestion administrative et financière, à la direction de l'administration pénitentiaire, a pour mission de développer le travail d'intérêt général ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique pour les personnes placées sous-main de justice (PPSMJ), en particulier dans les établissements pénitentiaires.

À cet effet, l'ATIGIP est chargée :

- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice, en lien avec les autres ministères concernés, et notamment le ministère du travail, une stratégie nationale du travail d'intérêt général, de l'emploi pénitentiaire et de l'insertion professionnelle et par l'activité économique ;
- de rechercher des structures susceptibles d'accueillir des postes de travail d'intérêt général ainsi que des types d'activités ou de fonctions pour ces postes ; de rechercher des partenaires pour développer la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique des personnes placées sous-main de justice ;
- de coordonner avec les ministères concernés, la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires et d'y associer les collectivités territoriales ;
- d'administrer une plate-forme numérique au soutien de ses missions, permettant notamment de recenser et de localiser les offres d'activité ;
- en complément du travail en concession et au service général, d'assurer la gestion en régie de l'emploi dans les établissements pénitentiaires et d'organiser la commercialisation des biens et services produits par les détenus ; à ce titre, elle est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie industrielle des établissements pénitentiaires » ;
- d'animer un réseau de partenaires publics et privés sur le territoire ;
- d'assurer la promotion du travail d'intérêt général et de l'emploi pénitentiaire pour les majeurs et les mineurs, d'établir des statistiques et d'évaluer la mise œuvre de ces dispositifs ;
- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice les évolutions législatives et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires.

Le service de l'emploi pénitentiaire est un des services de l'ATIGIP. Il est en charge de l'emploi pénitentiaire en régie et à ce titre assure la gestion technique, commerciale, administrative et financière de ses ateliers de production implantés principalement dans des établissements pour peines. Il est doté des

moyens structurels et fonctionnels permettant de développer le travail pénitentiaire.

Le service de l'emploi pénitentiaire représente 50 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boissellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure - cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160 personnels de l'administration, appuyé par 55 personnels à Tulle (19). En 2020, le service de l'emploi pénitentiaire a réalisé un chiffre d'affaires de 25 M €.

## II - Description du poste

Placé sous l'autorité du responsable d'atelier, l'adjoint technique d'encadrement encadre les opérateurs détenus, au sein de l'atelier recyclages matériel informatique du SEP. Il participe, sous le contrôle de sa hiérarchie :

- À la gestion de l'atelier, stabilisation et équilibrage ;
- À l'apprentissage et l'évaluation des détenus ;
- À la mise en place et au suivi du travail journalier ;
- Au respect du planning/calendrier de réparation ;
- Au suivi et à l'évaluation de la productivité (en lien avec le responsable d'atelier).

## III - Compétences requises

- **Savoir** : Niveau Bac en informatique. Des formations seront assurées si besoin après la prise de fonction.
- **Connaissances** :
  - Connaissances en gestion de production.
  - Connaissances informatiques :
    - o Systèmes d'exploitation Linux et Windows. Ubuntu serait un plus.
    - o Services réseau : FTP, DHCP...
    - o Réseaux LAN : TCP-IP
    - o Architecture matérielle d'un poste informatique.
    - o Réglementation sur les déchets des équipements électriques et électroniques.
    - o Logiciels de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO).
- **Savoir faire**
  - o Encadrer, animer et conseiller une équipe,
  - o Organiser, s'adapter et prioriser,
  - o Diagnostiquer un problème matériel ou logiciel,
  - o Intégrer des matériels et des logiciels.
- **Savoir-être** : Rigueur, méthode, autonomie, organisation, sens de l'initiative, bonnes capacités relationnelles, conscience professionnelle, discrétion, sens du travail en équipe, sens de l'éthique.

### Renseignements et candidatures :

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par mail ou par courrier à:

Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des Personnes Placées Sous Main de Justice  
Service des ressources humaines  
11, rue Louisa Paulin B.P. 534  
19015 TULLE CEDEX  
Tél : 05.55.29.93.94  
recrutement@riep-justice.fr